
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le Programme décennal de dragage d'entretien
et la réfection des quais – Installations portuaires
de Port-Alfred, La Baie,
sur le territoire de la ville de Saguenay
par Rio Tinto Alcan Inc.**

Dossier 3211-02-299

Le 31 mars 2017

***Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis sur la recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le Programme décennal de dragage d'entretien et la réfection des quais – Installations portuaires de Port-Alfred, La Baie, par Rio Tinto Alcan Inc. (RTA) répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2015-10-30	Réception de l'avis de projet
2015-11-20	Transmission de la directive ministérielle
2016-02-25	Réception de l'étude d'impact
2016-07-15	Transmission de questions et commentaires sur l'étude d'impact
2017-01-04	Réception des réponses (addenda 1)
2017-02-28	Réception d'un complément sur les méthodes de réparation du mur de palplanches
2017-03-16	Transmission de questions et commentaires additionnels
2017-03-30	Réception d'un échéancier pour les réponses complémentaires à venir

2. DESCRIPTION DU PROJET

La compagnie RTA possède des installations portuaires en bordure de la baie des Ha! Ha! sur le territoire de la ville de Saguenay, secteur Port-Alfred de l'arrondissement de La Baie. Ces installations portuaires sont constituées de deux quais, le quai Duncan et le quai Powell, qui servent au transbordement et au stockage de divers produits (coke, bauxite, alumine, mazout et soude caustique) pour les usines du groupe aluminium de RTA, soit Vaudreuil, Arvida, Grande-Baie, Laterrière et Alma.

Le projet a pour objectifs, d'une part, de réaliser, sur une période de dix ans, des dragages d'entretien permettant de maintenir les profondeurs minimales pour assurer des manœuvres d'accostage sécuritaires dans la zone portuaire, et d'autre part, de faire la réfection des quais, travaux qui comportent du creusement et du remblayage dans le milieu aquatique.

La profondeur minimale requise pour les manœuvres d'accostage est de 11,5 m. Le programme décennal de dragage d'entretien permettra d'assurer que cette profondeur soit maintenue sur une superficie d'environ 45 000 m² au pourtour des quais. Les relevés bathymétriques montrent qu'un volume d'environ 8 660 m³ de sédiments pourrait être dragué dès la première année du programme sur l'ensemble de la superficie visée. Des dragages sont par ailleurs à prévoir à tous les trois ans compte tenu du processus constant de sédimentation. Les sédiments dragués seront gérés en milieu terrestre, en étant d'abord acheminés vers un bassin d'assèchement qui sera construit sur les terrains de RTA.

Le mur de soutènement du quai Duncan doit être réparé sur une longueur d'environ 154 m avec des travaux de creusement et remblayage à certains endroits dans le milieu aquatique. Le mur de palplanche situé entre les quais Duncan et Powell est quant à lui à refaire sur une longueur d'environ 300 m, ce qui nécessitera également du creusement ou du remblayage dans le milieu aquatique.

Les travaux de dragage d'entretien seraient réalisés sur une période de 7 à 14 jours dépendamment des volumes de sédiments excavés. Une période de plus d'un an est toutefois prévue pour l'assèchement des sédiments. Pour la première année de dragage, le coût des travaux est estimé à 600 000 \$.

Les travaux de réfection des quais seront effectués sur une période d'environ deux à trois mois pour des coûts estimés à 500 000 \$.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Saguenay – Lac-Saint-Jean;
- la Direction générale de l'écologie et de la conservation;
- la Direction de l'expertise hydrique;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;

- Tourisme Québec;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Environnement et changement climatique Canada;
- Pêches et Océans Canada;
- Transports Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- RIO TINTO ALCAN INC. *Programme décennal de dragage d'entretien et réparation des quais – Installations portuaires de Port-Alfred, La Baie, Québec – Étude d'impact sur l'environnement*, par Englobe Corp. et Roche Ltée, février 2016, 132 pages et 2 annexes;
- RIO TINTO ALCAN INC. *Installations portuaires de Port-Alfred, La Baie - Étude d'impact sur l'environnement – Addenda 1 : Réponses aux questions du MDDELCC du 15 juillet 2016*, par WSP Canada Inc., décembre 2016, 64 pages et 1 annexe;
- Lettre de M^{me} Nathalie Lessard, de Rio Tinto Alcan Inc., à M. Pierre Michon, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 24 février 2017, concernant les méthodes proposées pour la réparation du mur de palplanches, 2 pages et 2 annexes;
- Courriel de M^{me} Hélène Pinard, de Rio Tinto Alcan Inc., à M. Pierre Michon, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 30 mars 2017 à 10 h 58, concernant l'engagement de déposer les réponses à la deuxième série de questions et commentaires et le résumé vulgarisé avant le début de la période d'information et de consultation publiques.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante, pour l'essentiel, aux exigences de la directive du ministre datée du 20 novembre 2015. L'initiateur s'est par ailleurs engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact et un complément de réponses aux questions posées avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Les réponses attendues concernent les aspects suivants :

- analyse comparative des impacts selon les méthodologies proposées de réparation du mur de palplanche;
- détails de la conception du bassin d'assèchement des sédiments;
- mesures d'atténuation en lien avec le suivi acoustique;
- inventaire à réaliser au moment propice de l'année pour confirmer ou infirmer la présence d'engoulement d'Amérique.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Bien que nous estimions que certaines informations additionnelles sont requises avant la prise de décision pour ce projet, nous considérons que l'étude d'impact déposée, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante, pour l'essentiel, à la directive ministérielle. Nous recommandons donc qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Pierre Michon, B.Sc., M.Env
Coordonnateur, projets de dragage
et d'aménagement portuaire
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels